

Horaires d'ouverture au public :

Lundi de 17h00 à 19h00
Mercredi de 08h30 à 11h30
Jeudi de 13h00 à 16h30
Samedi de 08h30 à 10h30

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Date et lieu : 19 février 2015 – Mairie de Tarcenay – Heure de début : 20h15 – Heure de fin : 23h00

Secrétaires de séance : Anne Henry et Michel Dartevel

Le compte-rendu reprend et développe le procès-verbal de séance signé par les membres du conseil.

Présents : Maxime Groshenry, Christophe Faivre-Pierret, André Vergéy, Patrice Prétot, Isabelle Lefebvre, Pierre Clause, Martine Cuiet, Nicolas Cretin, Michel Dartevel, Céline Débois, Isabelle Gainet-Cantin, Anne Henry, Emmanuel Lacombe, Aude Maire, Sébastien Rognon.

Rappel de l'ORDRE DU JOUR

1. Centre de gestion du Doubs : Convention cadre du service missions temporaires
2. Avis sur le projet de construction du GAEC de la Grande Fontaine
3. Devis travaux préparation de la rue *Sous Charmont*
4. Achat de terrain lieu-dit *Charmont*
5. Divers

1. Centre de gestion du Doubs : Convention cadre du service missions temporaires

Il s'agit de reconduire pour une durée de 3 ans la convention qui consiste à pouvoir bénéficier d'un service de remplacement des fonctionnaires territoriaux pour des besoins temporaires.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de reconduire cette convention avec le Centre de gestion du Doubs.

2. Avis sur le projet de construction du GAEC de la Grande Fontaine

Il s'agit de donner un avis sur la demande de dérogation présentée par le GAEC de la Grande Fontaine (Hameau de Bois Vieille) à la DDCSPP (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations). Le Gaec de la Grande Fontaine envisage la construction d'un bâtiment agricole proche de ses installations actuelles. La réglementation impose la construction de ce type d'équipement à une distance minimum de 100 mètres par rapport aux habitations des tiers. Le zonage du PLU de la commune de Tarcenay ne permet pas cette implantation à plus de 100 mètres. Cette demande est donc faite pour déroger à cette réglementation. L'avis doit être donné par la commune et les tiers concernés.

Le conseil municipal donne, à l'unanimité, un avis favorable à cette demande de dérogation.

3. Devis travaux préparation de la rue Sous Charmont

Dans le cadre de la prise en charge du tapis d'enrobés par la CCPO de la rue Sous Charmont, la commune devra au préalable réaliser des travaux de préparation. Deux devis ont été réalisés par l'entreprise Bonnefoy, l'un pour la partie assainissement (modification réseau, pose de grilles) d'un montant de 7147,80 € HT, l'autre pour la partie voirie au carrefour avec la rue des Grands Vergers (amorce du carrefour, création de trottoirs) d'un montant de 6 609,90 € HT.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de donner une suite favorable pour l'acceptation de ces deux devis.

4. Achat de terrain lieu-dit Charmont

Dans le cadre du projet ReZo humides (réseau de Zones Humides : gestion d'un réseau de zones humides écologiquement cohérent et fonctionnel), la fédération départementale des chasseurs du Doubs a signé un convention avec la commune pour la mise en œuvre de ce projet. La commune est sollicitée par un particulier pour l'achat d'une parcelle de 70 ares derrière le lieu-dit « Les Fallets », faisant partie du périmètre du projet.

Le conseil municipal délibère à l'unanimité pour :

- autoriser le maire à signer pour l'achat du terrain au prix fixé par le service des Domaines de l'Etat.
- solliciter l'aide pour un financement à hauteur de 80% par l'Agence de l'Eau.

5. Divers

Devis panneaux RD67 : Suite à une demande de devis pour la fourniture et la pose de panneaux de signalisation relatif à la réalisation des plateaux surélevés sur la RD67, **le conseil municipal décide à l'unanimité de donner une suite favorable pour l'acceptation du devis de la société SNM d'un montant de 3 838,14 € HT.**

Travaux d'aménagement ponctuel sur la RD67 : Suite à une modification mineure du projet initial de création de deux plateaux surélevés sur la RD67, demandée par les services techniques du Conseil Général (déplacement du plateau côté Ornans), des travaux complémentaires sont à prévoir (rallongement du trottoir, busage du fossé et pose d'un regard). Ces travaux seront intégrés dans la demande initiale acceptée de subvention au titre des amendes de police (subvention Conseil Général). Ainsi, **le conseil municipal décide à l'unanimité de donner une suite favorable pour l'acceptation du devis de l'entreprise Bonnefoy d'un montant de 7 955,85 € HT.**

Achat complémentaire au défibrillateur : Le défibrillateur a été reçu et est prêt à être installé. Cependant, il est nécessaire d'acquérir un boîtier étanche branché et chauffé afin de protéger le défibrillateur et sa batterie. Un devis a été demandé à l'entreprise Blanche.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de valider ce devis d'un montant de 241,03 € HT.

Pour information relative à ce défibrillateur :

- Isabelle Gainet-Cantin et Aude Maire seront les deux conseillères municipales référentes pour cet appareil et elles tiendront son registre d'utilisation et de maintenance à jour.

- Pour les personnes intéressées, une réunion d'information sur l'utilisation du défibrillateur aura lieu le mardi 7 avril à 20h à la salle des fêtes.

- Des informations complémentaires vous sont données sur le document joint à ce compte-rendu.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 23h00.

Les secrétaires de séance :

Anne Henry

Michel Dartevél

INFORMATIONS

COMICE : Information importante, commission animation décoration

Nous recherchons des bouteilles plastiques AVEC le bouchon et NON PLIEES (type bouteille d'eau transparentes et/ou petite bouteille jaune de concentré de citron) afin de réaliser des fleurs en plastique lors de notre atelier décoration du village.

Un container « Comice » sera disponible devant la mairie pour les déposer. Merci d'avance de votre aide.

Les couleurs retenues sont: jaune, bleu et marron. Pensez-y pour vos plantations de printemps!

Pour toute question ou précision, vous pouvez écrire à l'adresse suivante : comice.tarcenay.2015@gmail.com ou contacter la mairie.

Dates des prochaines commissions :

Jeudi 12 mars 2015 à 20h à la mairie : commission Communication

Jeudi 19 mars 2015 à 20h30 à la mairie : commission Restauration

Ramassage des Monstres : jeudi 12 mars

Repas du foot de l'U.S. Les Quatre Monts :

Samedi 11 avril 2015.

Inscription jusqu'au 30 mars auprès de André Viennet au 06 74 78 61 80